

Négociations nationales sur le Stress.

La CCNT prévoit 10 mn de pause toutes les deux heures de travail effectif en Centre d'Appels.

FT accepte enfin, lors des négociations nationales, d'appliquer cette règle pour les plateaux AVSC, CCOR et UAT. Accepte ou presque, puisqu'au passage il est rajouté « 10mn de pause après 120mn de prise d'appels » dans la note d'application transmise aux directions locales !

C'est lamentable, petit et mesquin...

Le temps de travail effectif recouvre aussi « la garde » (musique d'attente) et le « wrap up » (temps de saisie du SI lorsque le client a raccroché). La direction vient donc de diminuer le temps de pause qui était octroyé aux téléconseillers et oblige les managers à opérer un « flicage » supplémentaire. INCROYABLE !!!



Plan Séniors

En l'état actuel, le texte proposé ne paraît pas acceptable. D'autant que le gouvernement compte bien revoir les règles actuelles de départ à la retraite, en rallongeant la période obligatoire de cotisations, mise en place par la loi Fillon, avec l'accord de la CFDT en 2003. Ainsi, fort peu de personnels pourraient être intéressés...

Par ailleurs, calculette en main, il s'avère qu'en réalité FT ne dépenserait pas 1 milliard d'euros pour ce plan, comme annoncé ! Bien au contraire, car toutes charges de personnels confondues, FT réaliserait la bagatelle 88 669 442 € d'économies en se débarrassant des personnels qui pourraient se sentir concernés par un tel plan ! La direction va devoir faire preuve de plus de persuasion... !!!



La notation !

Depuis le temps qu'on vous dit que l'entreprise n'est pas une démocratie, pourtant, votre avis en tant que cadre

va tout à coup devenir important.

L'entreprise se soucie désormais de votre satisfaction !

En effet, désormais, vous allez pouvoir et même devoir noter les réunions d'équipe ou de département, les CODir....

En fait, on vous considère comme un client des ces réunions, pour lesquelles votre satisfaction devient désormais essentielle. Salarié, Client et Actionnaire tout à la fois : quel bonheur !

Une note pour le chef d'orchestre !

On vous propose de noter votre chef, ou tout au moins sa capacité à animer des réunions, et à y présenter des choses intelligentes. De plus, vous êtes bien conscient que tous les sujets abordés en réunion vous concernent directement...

Pour cela, il vous est demandé de noter sur une échelle de -5 à +5 ces réunions, et ce sur 2 axes : la qualité du contenu ainsi que la qualité des échanges.

L'anonymat vous est garanti, bien entendu, puisque c'est la secrétaire du grand patron qui assure la collecte des réponses et la mise en forme des résultats ; elle est heureuse, elle avait justement un peu de temps libre, ce qui la complexait par rapport à tous ces collègues sous PIC.....

Prenez le temps de revenir sur les réunions, de donner des 2 notes, et surtout, cachez votre impatience de retourner faire votre travail, celui que vous faites avec plaisir et sérieux pour vos clients, les vrais !!

Allez-y ! Lâchez-vous !! Osez être audacieux, transparents, responsables, innovants... ? Rapprochez-vous de votre chef, retrouvez sa confiance et le goût de l'innovation !

Vous pouvez vous entraîner, et noter cet article....

...de -5 à +5 !!!



Taxe professionnelle

La direction a dénoncé la création, dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, de taxes sur les répartiteurs de boucles locales cuivre, et sur les stations radioélectriques. Taxes qui ne touchent que FT, et représentent, selon elle, une menace pour les investissements à venir. Ces taxes ont été créées pour compenser la suppression de la taxe professionnelle, dans le cadre du projet de loi de finances voté à l'Assemblée nationale et qui doit être examiné prochainement par le Sénat.

A titre d'exemple, il en coûterait 12 euros par ligne et 1530 euros par station radioélectrique... Et c'est encore FT qui subit une surtaxation représentant une véritable distorsion concurrentielle au détriment de France Télécom...

